

2023-11

**DÉPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE CARNAC-ROUFFIAC**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023**

Convocation le 02 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi neuf juin, à vingt heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire de Carnac-Rouffiac, Mathieu MOLINIE.

Étaient présents : Messieurs Patrick AMAT, Jean-Pierre GEORGEON, Anthony HENRAS, Mathieu MOLINIE, Jean-Louis VENDRIES, Mesdames Virginie MASSON, Véronique SUDRE, Jocelyne VINCENT-ANDRIEU.

Étaient excusés : Laurent LAGARDE, Christelle SOUQUES-MIAN, Marion MAGAGNOSC.

Pouvoirs : Laurent LAGARDE, Christelle SOUQUES-MIAN et Marion MAGAGNOSC ont donné pouvoir à Patrick AMAT, Anthony HENRAS et Mathieu MOLINIE, respectivement.

Secrétaire de séance : Anthony HENRAS.

RESIDENCE INTERGENERATIONELLE DU PLATEAU DE SAUZET

Monsieur Jean-Pierre Georgeon, Adjoint au Maire, expose au Conseil Municipal le projet concernant la création d'une résidence intergénérationnelle d'une douzaine de logements sur la commune de Sauzet.

Ce projet serait mené conjointement par les quatre communes du plateau (Sauzet, Cambayrac, Villesèque, Carnac-Rouffiac) et la Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble (CCVLV).

Le financement et la réalisation des locaux d'habitation seraient confiés à un promoteur social (Lot Habitat par exemple).

Les locaux communs demeurerait à la charge de la CCVLV et des quatre communes selon des critères à définir.

Pour informer la population et recenser ses besoins, un questionnaire sera distribué aux habitants de chaque commune.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter en faveur de la poursuite du projet et des démarches nécessaires.

POUR: 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Vote à l'unanimité

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an qui précèdent
Cet acte a été enregistré le 13.06.2023
Le Maire, Mathieu MOLINIE

